



PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

N° d'imprimé : D 138516125

NATURE DU CONTRÔLE

Contrôle technique périodique

(3) DATE DU CONTRÔLE

28/04/2026

N° DU PROCÈS-VERBAL

26048628

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Défavorable pour défaillances majeures

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

27/06/2026

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contre-visite

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÈMENT : S037D153

(9) RAISON SOCIALE : LB 37

(3) COORDONNÉES : 4, Allée Panhard et Levassor
ZI SAINT MALO

37320 ESVRES

Tél : 02.47.26.50.60 Fax:

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÈMENT : 037D1214

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays Date d'immatriculation Date de 1ère mise en circulation

EN-566-NE(F)

22/09/2020

22/06/2017

Marque

Désignation commerciale

MAZDA

MAZDA CX-5

(1) N° dans la série du type (VIN) (5) Catégorie internationale Genre

JMZKEF91800553894

M1

VP

Type/CNIT

Énergie

M10MAZVP000F706

GO

Document(s) présenté(s)

Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

199183

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

DÉFAILLANCE(S) MAJEURE(S) :

1.1.13.a.2. GARNITURES OU PLAQUETTES DE FREINS : Usure excessive (marque minimale atteinte) : AV, AR

1.1.14.a.2. TAMBOURS DE FREINS, DISQUES DE FREINS : Disque ou tambour usé : AV

2.1.3.b.2. ÉTAT DE LA TIMONERIE DE DIRECTION : Usure excessive des articulations : AV

5.2.3.d.2. PNEUMATIQUES : Pneumatique gravement endommagé, entaillé ou montage inadapté : AR

5.2.3.e.2. PNEUMATIQUES : L'indicateur d'usure de la profondeur des sculptures est atteint : AV

5.3.4.a.2. ROTULES DE SUSPENSION : Usure excessive : AV

8.2.22.e.2. OPACITÉ : Contrôle impossible des émissions à l'échappement

8.4.1.a.2. PERTES DE LIQUIDES : Fuite excessive de liquide autre que de l'eau susceptible de porter atteinte à l'environnement ou constituant un risque pour la sécurité des autres usagers de la route : AV

DÉFAILLANCE(S) MINEURE(S) :

3.3.1.b.1. MIROIRS OU DISPOSITIFS RÉTROVISEURS : Miroir ou dispositif légèrement endommagé ou mal fixé : G

4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant : D, G

5.3.3.a.1. TUBES DE POUSSÉE, JAMBES DE FORCE, TRIANGLES ET BRAS DE SUSPENSION : Détérioration d'un silentbloc de liaison au châssis ou à l'essieu : AV, AR

6.1.1.f.1. ÉTAT GÉNÉRAL DU CHÂSSIS : Corrosion du berceau : AV, AR

8.2.22.c.1. OPACITÉ : Le relevé du système OBD indique une anomalie du dispositif antipollution, sans dysfonctionnement important
Code(s) défaut(s) standard(s) relevé(s) concernant le dispositif antipollution : P0101

Kilométrages relevés lors des derniers contrôles techniques depuis le 20 mai 2018 :

24.07.2025: 185 699 km / 24.03.2025: 184 437 km / 27.03.2023: 132 250 km

21.06.2021: 64 537 km

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

	AVANT		ARRIÈRE	
	G	D	G	D
Ripage (-8 à +8 m/km):	-0.6 m/km			
Dissymétrie suspension (≤ 30%):	1 %		9 %	
Force verticales :	998 daN		612 daN	
Frein de service				
Forces de freinage (déséquilibre) :	370 daN	350 daN	189 daN	177 daN
Déséquilibre (< 20%) :	6 %		7 %	
Forces de freinage (efficacité) :	370 daN	350 daN	189 daN	177 daN
Taux d'efficacité globale (≥ 58%) :	67 %			
Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥ 18%) :	21 %			
Feux de croisement (-0.5% à -3%):	-0.5 %		-0.5 %	
Feux de brouillard avant (-3.5% à -1%):	-0.8 %		-0.9 %	